

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 MAI 2020

Date de la convocation :

19 mai 2020

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 9
- votants : 9

L'an deux mil vingt, le 26 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. LAURENT, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENault, M. POCHÉ

Etaient excusés :

Secrétaire de séance : M. POCHÉ

D2020-08 : FONDS DE CONCOURS DU DEPARTEMENT : AVENANT A LA CONVENTION

Une participation de 85 000 € TTC a été attribuée à la commune dans le cadre des travaux effectués au carrefour des RD 25 et 114. Suite à la modification du projet et afin de répondre au mieux à la notion de sécurité et de cohérence du projet, des travaux de restructuration supplémentaires engendrent un surcoût de 10 000 €.

Le montant du fonds de concours initialement calculé est donc porté à 95 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention proposée

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention et à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires pour ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 28 mai 2020

GAUME Marie-Jo., Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20200526-D2020-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2020

